



PLAN LOCAL D'URBANISME

3.3

PLAN DE ZONAGE

Planche Centre Bourg - Echelle : 1/2500

Plan local d'urbanisme

Approbation le : 27 octobre 2017

Révisions et modifications :

- Modification n°1 approuvée le 21 mars 2024

RÉALITÉS Urbanisme et Aménagement
34, Rue Georges Fosse - 42200 Roanne
Tél : 04 77 67 83 06 info@realites-be.fr
www.realites-be.fr



Légende

- Limite de zone
- Zones Urbaines :
 - UB : Zone urbaine dense du bourg
 - UC : Zone urbaine d'extension résidentielle
 - UCe : Zone urbaine d'équipement
 - UE : Zone urbaine réservée aux activités économiques
 - UH : Zone urbaine de hameau
 - AUa : Zone à urbaniser ouverte
- Zones agricoles et naturelles :
 - A : Zone agricole
 - Ae : Zone agricole à vocation économique (STECAL)
 - N : Zone naturelle
 - NL : Zone naturelle à vocation sportive et de loisirs
 - NPv : Zone naturelle destinée à l'implantation d'un parc photovoltaïque
- Prescriptions :
 - Changement de destination
 - Corridor écologique
 - Espace Boisé Classé
 - Périmètre de protection des captages
 - Secteur soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Zones humides
 - Marge de recul des nouvelles constructions
 - Panneau d'agglomération

